

Proposition de résolution du Conseil administratif du 29 avril 2013 en vue de la participation de la Ville de Genève à l'Exposition universelle de Milan en 2015 et de la préparation de celle-ci.

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Considérant:

- que nous avons reconnu l'importance de tisser et d'approfondir des liens avec les institutions sur le plan national et que cette collaboration avec les grands centres urbains suisses et Présence Suisse répond parfaitement à cette nécessité;
- que cette collaboration inter-villes est le fruit d'un travail en réseau initié, et à développer, avec les autres villes suisses, parmi lesquelles, pour la Suisse romande, la Ville de Genève est aujourd'hui très active;
- que la participation de la Ville de Genève à l'exposition universelle de 2010 à Shanghai, a eu des retombées très positives, notamment en termes d'attractivité touristique;
- que cette exposition universelle vise à développer une plateforme de rencontre pour créer des liens ou les renforcer avec l'Italie du Nord;
- que l'Exposition universelle de Milan représente une vitrine de communication unique pour faire rayonner la Ville de Genève sur le plan international auprès de près de 4 millions de visiteurs;
- que Genève a besoin de valoriser et de promouvoir son excellence culturelle sur le plan touristique, et que ce projet vise à réussir l'alliance entre culture et tourisme afin de faire connaître nos institutions, les artistes locaux, mettre en avant l'économie créative et favoriser les échanges et les créations artistiques hors murs;
- que Genève accueillera l'exposition itinérante qui promeut l'Expo 2015 et participera au « roadshow » visant à promouvoir dans les principales villes d'Italie la Suisse, les cantons et villes partenaires et que des manifestations sur la thématique pourront également avoir lieu à Genève, permettant à la population genevoise de suivre et vivre pleinement le projet;
- que l'image véhiculée par les villes sera renforcée auprès des autorités fédérales par cette collaboration avec Présence Suisse;
- que Genève, en tant que cité hôte des organisations internationales, est sensible aux nombreux enjeux universels qui y sont continuellement débattus;
- qu'avec la signature des engagements d'Aalborg, Genève est une ville résolument orientée vers un avenir durable; l'organisation de Genève 2013, 7^e conférence européenne des villes durables, en est la preuve récente;
- qu'une participation à une exposition universelle sur le thème de l'alimentation de la planète s'inscrit dans la continuité de cette démarche de ville durable et permettra de mettre en avant les bonnes pratiques de notre ville en la matière;

- qu'un projet de cette envergure, comprenant un partenariat avec Présence Suisse, un partenariat entre villes suisses et des partenariats public-privés, nécessite un engagement de principe sur les contributions financières qui seront apportées tout au long des trois années du projet;
- qu'un exposé des motifs plus détaillé est contenu dans la proposition de délibération pour un crédit budgétaire extraordinaire de 50 000 francs sur l'exercice 2013 déposé parallèlement à cette résolution,

le Conseil administratif vous propose, Mesdames et Messieurs les conseillers, d'adopter le projet de résolution suivant:

PROJET DE RÉOLUTION

Le Conseil municipal,

vu l'article 30A de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

soutient, dans le cadre de la participation de la Ville de Genève à l'Exposition universelle de Milan en 2015, le principe d'inscrire au projet de budget 2014, sur les lignes du Conseil administratif, un crédit budgétaire pour un montant de 200 000 francs et d'inscrire au projet de budget 2015, sur les lignes du Conseil administratif, un crédit budgétaire pour un montant de 375 000 francs.